



RÉABONNEMENT HAC

Saison 2024/2025



La Commission des sports vous informe que la campagne de **réabonnement** et **uniquement de réabonnement** du HAC football aura lieu à l'accueil du CSE sur deux dates:

- le mercredi 12 juin 2024 de 9h à 12h et de 13h à 16h
- et le mercredi 19 Juin 2024 de 9h à 12h et de 13h à 16h

Votre règlement sera libellé le jour même **par chèque** à l'ordre du CSE et votre réabonnement sera validé aussitôt par le personnel du HAC (présent dans nos locaux).

Seuls les abonnés pour la saison 2023/2024 pourront bénéficier d'un réabonnement.

Si vous êtes abonnés depuis ces 2 dernières années, vous profitez d'un tarif préférentiel (voir grille tarifaire).

Il ne sera pas possible de modifier votre abonnement 2023/2024 **(places, tribune et gamme identiques)**.

Le CSE vous aidera à hauteur de 50€ par adulte et de 30€ par enfant (-18 ans à la date du jour de l'inscription) + les 10% offert par le Hac cette année.

Exemple pour 1 abonnement EST LATERAL / WELCOME / ADULTE:

Prix réel : 290 € -10% (réduction du HAC) = 261 €

261 €-50 € (réduction CSE) = **211 € prix à payer**

Le HAC n'a pas souhaité que les CSE souscrivent de nouveaux abonnements. Aussi, pour ceux qui sont intéressés, il faudra vous rendre directement à la billetterie du HAC (ouverture le 02 juillet 2024).

Les aides du CSE seront effectuées (50 € / adulte et 30 € / par enfant) sur présentation de facture nominative, uniquement pour les **ouvrants et ayants droit**, en déposant votre demande à l'accueil de votre CSE.

Bien évidemment le CSE sera ouvert le 12/06 et le 19/06 uniquement pour traiter les réabonnements du HAC et rien d'autre.

Merci de votre compréhension,

Votre commission des sports